



Direction
Départementale
de l'Équipement,
de l'Énergie,
de l'Éclairage
et de l'Environnement



Préfecture de l'Indre et Loire

Azay le Rideau

Extrait du PPR inondation

Vallée de l'Indre

approuvé le 28 avril 2005

Plan de situation

Zones A Inondables non urbanisées ou peu urbanisées,
inconstructibles sauf exceptions.

A1 aléa faible

A3 aléa fort

A4 aléa très fort

Lorsque la largeur de la zone inondable est inférieure à 600 m, les nouvelles plantations ne sont pas autorisées (cf. règlement).

Zones B Inondables urbanisées,
constructibles sous conditions.

B1 aléa faible

B1b aléa faible dans les zones d'urbanisation dense

B3 aléa fort

B3b aléa fort dans les zones d'urbanisation dense

B3v aléa fort dans les zones urbanisées
particulièrement vulnérables

41.40

P.H.E.C cotes des plus hautes eaux connues
(référence : crue du 26 au 27 novembre 1770)
Altitudes " normales " (NGF-IGN 69)

+ — + Limites communales

